



Servitude de passage actée le 15 juillet 1980 dans le titre de propriété "Vol.2563#N°3". Elle grève la parcelle IC-311 au profit des parcelles IC-309 et 313. Elle a une largeur actée de 5,00 mètres.

Alignement de la voie publique communale fourni par la mairie le 16 juillet 2009

La limite notée A-I a été fixée et bornée le 25/05/2009 par M. HUET Denis, géomètre-expert au Port. Elle est issue du document d'arpentage numéroté 7482E

SURF. TERRAIN : 639,49m²

6 places de parking

PLAN de MASSE - Ech : 1/250e

ZONE Uj

TRANCHE 1

PENTE 50%

AIRE de JEUX

TN plat

ENTREE PARKING

Chêneau

Dalle-toiture

Application Codes Traite

Borne OGE
X = 343653.96
Y = 7686162.33

Borne OGE
X = 343653.51
Y = 7686156.59

IC-310
ETAT
Clou
X = 343638.21
Y = 7686176.89

Piquet bois
X = 343618.38
Y = 7686152.27

ROUTIERS

RUE

MONSIEUR DE

LANGAVANT

CHEMIN

DES

IC-311

IC-309

IC-311

IC-414

IC-62

IC-207

IC-245

PD3

PC7

Coupe

0 BST

0 EPS

0 EPS

0 EPS

traite